

# INTERPRET

Schweizerische Interessengemeinschaft für interkulturelles Dolmetschen und Vermitteln  
Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle  
Associazione svizzera per l'interpretariato e la mediazione interculturale

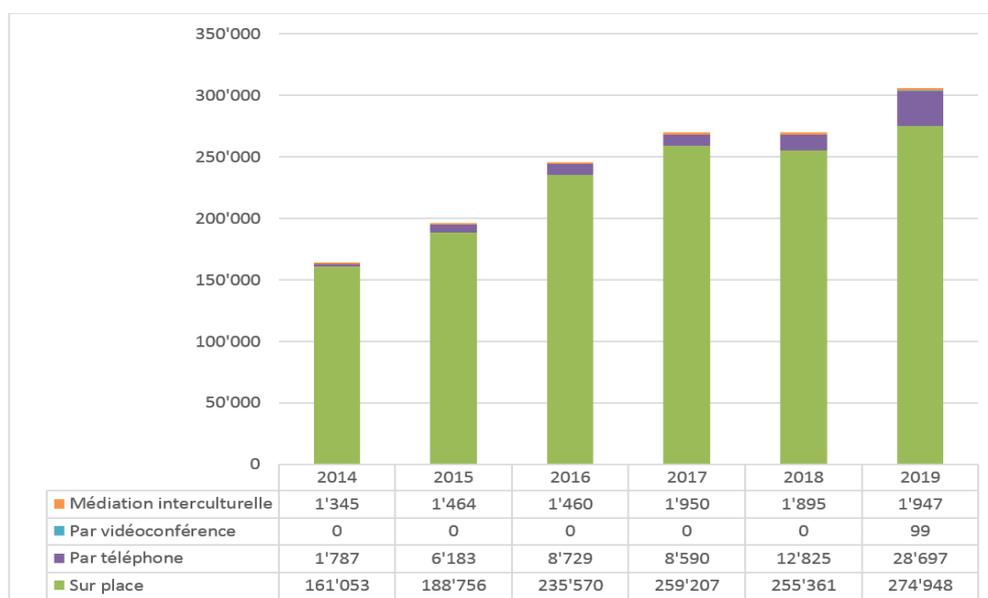
## Rapport statistique : résumé et classification

Le rapport complet des statistiques en interprétariat communautaire et en médiation interculturelle pour l'année 2019 est disponible sur le site d'INTERPRET dans la rubrique Statistiques.

Bern, le 11 juin 2020

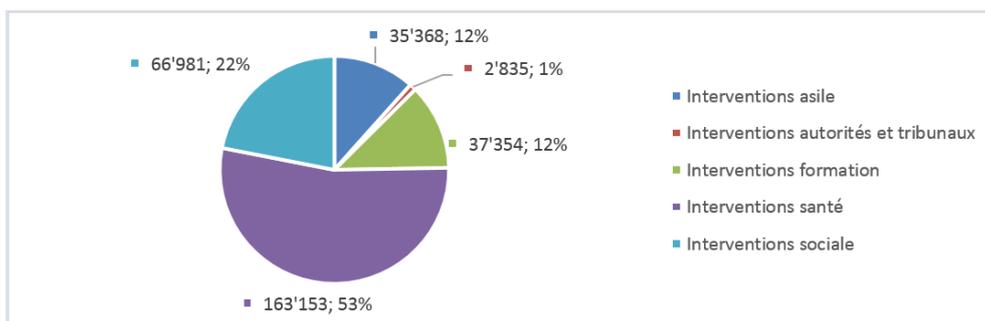
### Nouvelle augmentation des interventions

Contrairement à 2018, les interventions ont de nouveau augmenté pendant l'année de référence (2019) d'un taux considérable de 13%. Au total, 305'691 interventions (soit 371'175 heures) ont été organisées par 21 services d'interprétariat régionaux dans les domaines de l'asile, des autorités et tribunaux, de la formation, de la santé et du social. Cela représente une moyenne nationale d'environ 868 interventions par jour. L'augmentation concerne aussi bien les interventions sur place que les interventions par téléphone. Il faut noter cependant que l'interprétariat téléphonique a plus que doublé : avec une augmentation de 120%, cette forme d'interprétariat révèle un développement disproportionné. Pour la première fois, la forme de l'interprétariat par vidéoconférence est saisie pour l'année 2019. Le taux reste néanmoins minime avec moins d'un pourcent (soit 99 interventions).



## Mouvements entre les domaines

C'est de loin dans le domaine de la santé que la plupart des interventions ont eu lieu (53%, soit 163'153 interventions dans l'année de référence). Une nouvelle catégorisation des interventions (ambulatoire/hospitalier) a montré que deux tiers des interventions qui ont eu lieu à l'hôpital sont demandées pour des traitements en ambulatoire. Seul un tiers des interventions ont eu lieu dans le domaine hospitalier. Une image similaire s'applique à la psychiatrie. Au vu de la question toujours en suspens du financement des soins en ambulatoire, ces chiffres sont préoccupants. 22% de toutes les interventions ont lieu dans le domaine social. Les domaines de la formation et de l'asile sont également bien représentés, avec 12%, soit 35'000 interventions par an. Le domaine de l'asile a donc nettement augmenté. Ceci tient d'une part à la nouvelle loi sur l'asile et aux possibilités d'interventions dans la représentation et le conseil juridiques. D'autre part, les interventions du domaine de l'asile ont été collectées de manière plus large pour ce rapport statistique et une catégorisation plus précise a été introduite. Par exemple, le conseil social pour les requérant-e-s d'asile est désormais rattaché au domaine de l'asile, dans les années précédentes, ces services étaient enregistrés dans le domaine social. Ceci éclaire en partie la baisse des interventions dans le domaine social (de 28% en 2018 à 22% en 2019).



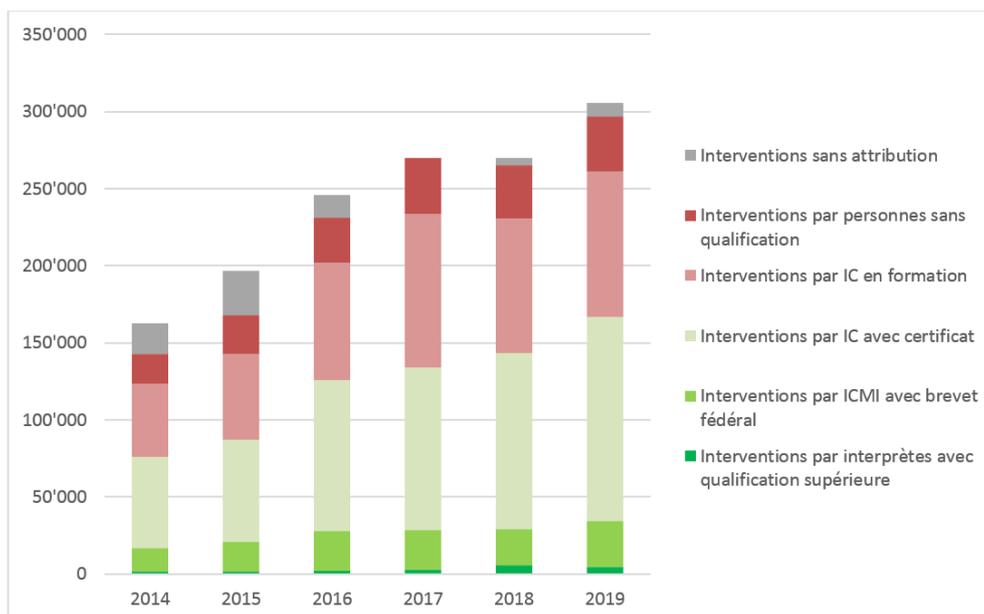
## Peu de changements dans les langues d'interprétariat

Il n'y a pas eu de grands changements dans les langues d'interprétariat. Les cinq langues les plus utilisées (tigrinya, arabe, tamil, albanais, farsi) constituent presque 50% de toutes les interventions. Les 12 langues les plus utilisées couvrent 75%, et les 20 langues les plus utilisées couvrent 90% de toutes les interventions. Les 10% restants des interventions couvrent 50 langues.

## Une image lucide de la qualification des interprètes

Du point de vue d'INTERPRET, il subsiste toujours des incertitudes concernant la qualification des interprètes engagé-e-s. La répartition des interventions selon la qualification des interprètes est - depuis l'introduction de cette catégorie en 2014 - plus ou moins constante. Les

interventions réalisées par des interprètes disposant d'une qualification supérieure s'élèvent à environ 1%, celles réalisées par des personnes ayant brevet fédéral autour des 10%. Les interprètes communautaires certifié-e-s réalisent de manière régulière environ 40% des interventions. Le taux de qualification s'élève ainsi à environ 50% – 54 % pour l'année de référence. Le taux d'interventions réalisées par des interprètes en formation s'élève toujours à 30%, bien que les institutions de formation offrent régulièrement les modules de certificat et INTERPRET délivre chaque année entre 70 et 90 certificats régulièrement. Le taux des interventions réalisées par des personnes sans qualification reste également constant (entre 13 et 15% en moyenne, on note de grandes disparités entre les services d'interprétariat).



## Niveau de qualification particulièrement bas dans l'interprétariat téléphonique

Dans l'interprétariat téléphonique, le taux de qualification est inférieur à la moyenne. Les interventions téléphoniques réalisées par des personnes disposant du brevet fédéral représentent seulement 5%, 35% des interventions téléphoniques sont réalisées par des personnes disposant du certificat INTERPRET. Le taux élevé des interprètes non qualifié-e-s est ici d'autant plus dérangeant que l'interprétariat téléphonique est considéré plus difficile que l'interprétariat sur place. De plus, le nombre d'interprètes actifs qui ont suivi le module de formation continue en l'interprétariat téléphonique n'est pas disponible. Ce module présuppose d'ailleurs l'obtention du certificat. Celui-ci est conçu par INTERPRET comme la formation de base en interprétariat communautaire.